

conférence

L'autorité européenne du travail

19 février 2020

13h30-17h45

A l'occasion de la parution de l'ouvrage collectif sur l'AET

L'AUTORITÉ EUROPÉENNE
DU TRAVAIL

Sous la coordination de
Silvia Borelli
Mare Mirona
Andrea Allamprese

Préface de Jean-Claude Juncker

Pratique du droit européen

Dossiers

BRUYLLANT



☉ Salle de conférence, MISHA, 5 allée du Général Rouvillois, 67000 Strasbourg

organisé par l'équipe de droit social du

Laboratoire
Droit, religion, entreprise et société | DRES
de l'Université de Strasbourg
et du OFS

partenaires



Faculté
de droit, de sciences politiques
et de gestion
Université de Strasbourg

13h30 Accueil des participants

13h45 Bienvenue

14h L'autorité européenne du travail, une nouvelle agence dans l'Union de 2019

Marco Rocca, Chargé de recherche au CNRS, Équipe de droit social, UMR 7354 DRES, Université de Strasbourg

14h20 L'autorité européenne du travail : quelle collaboration entre États dans un contexte de concurrence ?

Silvia Borelli, Professeur en droit du travail, Università degli studi di Ferrara

14h40 L'autorité européenne du travail et l'effectivité de la lutte au travail non déclaré

Andrea Allamprese, Professeur en droit du travail, Università de Modène et Reggio Emilia

15h00 Échanges avec la salle

15h15 Pause-café

15h45 La médiation : un mode pacifique de résolution des différends entre États membres ?

Marc Morsa, Conseiller stratégie relations internationales à l'Office public fédéral de la sécurité sociale, collaborateur scientifique auprès du Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques (UCLouvain)

16h05 Table ronde : La coopération transfrontalière – perspectives nationales et transnationales :

Karel Deridder, Directeur général de l'inspection de l'Office national de Sécurité sociale belge,

Romolo De Camillis, Directeur général pour les relations de travail et les relations industriels, Ministère de Travail, Italie

Anouk Lavaure, Directrice de projet « évolution de l'inspection du travail », Direction Générale du Travail

Caroline Declair, responsable de l'URACTI de la Direccte Grand Est

Animation : Fabienne Muller, Enseignant chercheur, Université de Strasbourg, Équipe de droit social, UMR 7354 DRES

17h20 Échanges avec la salle

17h45 Fin de la conférence

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire

✉ **Inscription en ligne** : <http://europa.unistra.fr>

✉ **Contact** : fru6703-contact@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats